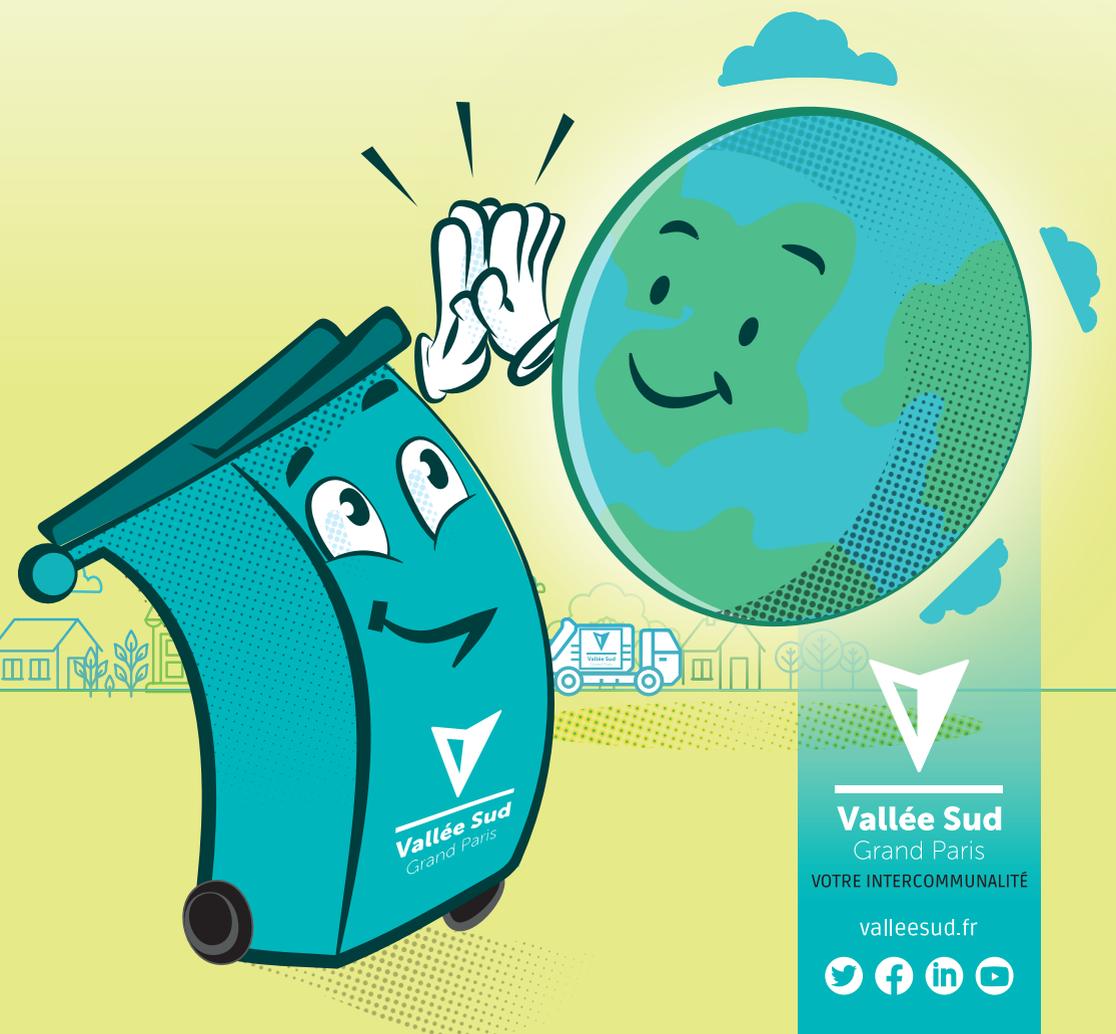


CALENDRIER DE COLLECTE ET GUIDE DU TRI 2023

Bagneux



Bagneux



Clamart





Jean-Didier BERGER
Président de Vallée Sud - Grand Paris
1^{er} Vice-Président de la Région Île-de-France
Maire de Clamart



Marie-Hélène AMIABLE
Maire de Bagneux
Vice-Présidente de Vallée Sud - Grand Paris

Chère Madame, Cher Monsieur,

A l'heure où de nombreuses collectivités sont contraintes d'augmenter leur fiscalité, Vallée Sud - Grand Paris poursuit encore la baisse de votre taux de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM) afin de préserver votre pouvoir d'achat.

Autre objectif pour lequel votre intercommunalité est mobilisée : la transition écologique, dont la valorisation des déchets est une action essentielle. Nous avons inscrit dans notre Plan Climat Air Energie Territorial l'objectif d'atteindre 100 % de déchets valorisés d'ici 2030.

Afin d'y parvenir, Vallée Sud - Grand Paris met à votre disposition de nombreuses collectes dédiées permettant une valorisation spécifique des déchets. Des composteurs individuels ou collectifs vous sont également proposés gratuitement, ils contribuent à diminuer la production de déchets ménagers.

Réduire la production des déchets est également un objectif partagé. Le succès de notre opération Défi Zéro Déchet en témoigne ; elle se renouvelle pour la cinquième fois cette année avec de nombreux nouveaux participants !

Tous les gestes de tri sont importants. Ce guide vous présente tous les dispositifs et services que Vallée Sud - Grand Paris met à votre disposition pour trier avec efficacité. Vous pouvez également consulter votre calendrier de collecte personnalisé sur notre site : valleesud.fr

Ensemble, préservons notre environnement et notre cadre de vie !

Jean-Didier Berger

Marie-Hélène Amiable

P. 3 EMBALLAGES ET PAPIERS

P. 3 EMBALLAGES EN VERRE

P. 4 VÉGÉTAUX DE JARDIN

P. 4 VÉGÉTAUX DE CUISINE ET DE JARDIN COMPOSTAGE

P. 5 ORDURES MÉNAGÈRES

P. 6 ENCOMBRANTS

P. 7 DÉCHETS D'ÉQUIPEMENTS ÉLECTRIQUES ET ÉLECTRONIQUES (DEEE)

P. 7 TEXTILES

P. 8 PRODUITS TOXIQUES

P. 8 DÉCHETS MÉDICAUX

P. 9 DÉCHÈTERIES

P. 10 DÉFI ZÉRO DÉCHET

P. 11 MES JOURS DE COLLECTE

P. 13 LISTING DES RUES



EMBALLAGES ET PAPIERS



En métal



En plastique et polystyrène



En carton



En papier



Les cartons doivent être pliés et mis dans le bac.

Dans le bac, jetez en vrac les emballages vidés sans les imbriquer ni les laver.

TOUS LES EMBALLAGES ET PAPIERS SE TRIENT



EMBALLAGES EN VERRE



Bouteilles



Bouteilles de parfum



Pots et bocaux



ATTENTION pas de verre à boire

LE SAVIEZ-VOUS ?

Les bouchons, capsules et couvercles sont à jeter dans le bac jaune.

Les bouchons en matière synthétique et en liège sont à jeter dans le bac des ordures ménagères. Ils peuvent également être repris chez certains cavistes.



* Pensez à la tranquillité et au sommeil de vos voisins, déposez le verre dans la journée, entre 8h et 20h.





VÉGÉTAUX DE JARDIN



Bac

MES VÉGÉTAUX À COMPOSTER



Tontes de pelouse et
tailles de haies



Fleurs coupées et
feuilles mortes



Petits branchages en fagots bien liés
(moins de 5 cm de diamètre et moins de 1,5 m de long)



Les végétaux sont
déposés **en vrac**
dans le bac.



Lors des premières et dernières collectes, **en raison du gel** et
des basses températures qui peuvent abîmer les cuves des
bacs, **certaines collectes sont susceptibles d'être reportées.**



La collecte des déchets végétaux a lieu chaque semaine, de mi-mars à mi-décembre, le matin à partir de 6h. Les bacs doivent être sortis la veille au soir ou avant 6h. En dehors de cette période vous pouvez vous rendre en déchèterie.



Vous pouvez déposer votre sapin de Noël sans flocage ni décorations dans les enclos prévus à cet effet. Les sacs à sapin sont acceptés.

[Consultez la liste des enclos sur valleesud.fr](http://valleesud.fr)



VÉGÉTAUX DE CUISINE ET DE JARDIN - COMPOSTAGE



Composteur ou lombricomposteur

MES VÉGÉTAUX À COMPOSTER CHEZ MOI

Tous déchets d'origine végétale (et non animale)



Déchets de la cuisine et de la maison
(composteur et lombricomposteur)

Épluchures de fruits et légumes, thé, tisane (en vrac ou en sachet en papier), café, essuie-tout, journal, papier kraft, cartons bruns, boîtes d'œufs en carton...



Déchets du jardin (composteur)

Fleurs fanées, tailles de haies et d'arbustes découpées ou broyées, feuilles mortes, tontes de gazon (en petite quantité)...



Vallée Sud - Grand Paris propose gratuitement des composteurs individuels pour les jardins et **des lombricomposteurs** pour les appartements. Ils seront fournis aux habitants du Territoire **après inscription sur valleesud.fr**



ORDURES MÉNAGÈRES



Bac



Borne enterrée

TOUT CE QUI RESTE APRÈS AVOIR FAIT LE TRI

Exemples :

Restes d'aliments (viande, poisson),
miroirs, pots de fleurs, textiles souillés,
couches, lingettes, vaisselle cassée...



Dans le bac des ordures ménagères, jetez les déchets dans un sac bien fermé. Le dépôt de déchet au sol est interdit !

INFORMATIONS

POUR L'ENSEMBLE DES COLLECTES



La collecte du matin a lieu à partir de 6h, les bacs doivent être sortis, couvercles fermés, la veille au soir ou avant 6h.

La collecte du soir a lieu à partir de 15h, les bacs doivent être sortis, couvercles fermés, en début d'après-midi et avant 15h.

Pour ne pas gêner la circulation des piétons, vos bacs doivent être rentrés le plus tôt possible après la collecte. **Les collectes sont réalisées tous les jours de l'année y compris les jours fériés.**

La présence de bacs sur l'espace public en dehors des jours et horaires de collecte est interdit. **Tout déchet au sol est interdit.**

Toute infraction pourra être verbalisée par les autorités compétentes.



BON À SAVOIR

Si la capacité de vos bacs s'avère surdimensionnée (ou sous-dimensionnée) ou si vous souhaitez des bacs supplémentaires, faites-en la demande gratuitement sur valleesud.fr



ENCOMBRANTS

Sur le trottoir
1 fois par mois
devant chez vous

DÉCHETS ACCEPTÉS



Sommiers, matelas, meubles...

Tout autre déchet est interdit (palettes, Déchets d'Équipement Electrique et Electronique, produits toxiques...)

UN OBJET INCLASSABLE ? RENDEZ-VOUS SUR



JOURS DE COLLECTE :

Secteur 1

3^{ème} mercredi du mois

Secteur 2

3^{ème} jeudi du mois

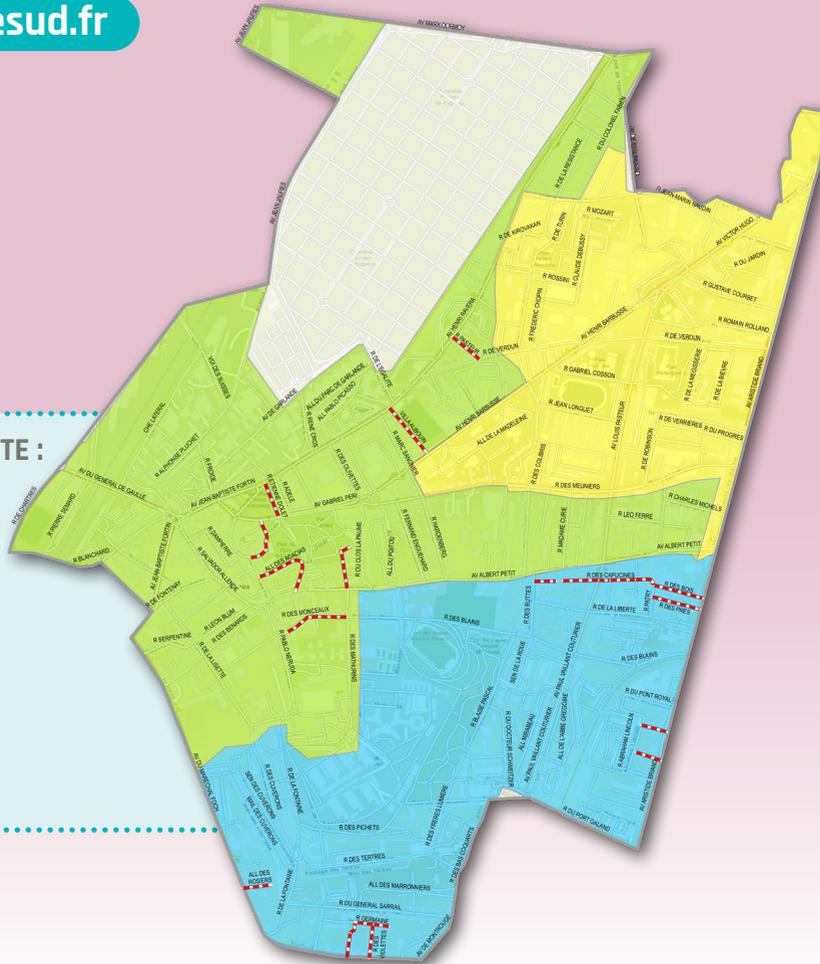
Secteur 3

3^{ème} vendredi du mois

Voies étroites

3^{ème} vendredi du mois

(voir dates page 11)



DÉCHETS D'ÉQUIPEMENTS ÉLECTRIQUES ET ÉLECTRONIQUES (DEEE)



En déchèterie



Points de collecte

DÉCHETS ACCEPTÉS



Petits et gros électroménagers : fours, lave-linge, réfrigérateurs, congélateurs, chauffe-eau, téléphones, portables, jouets à piles, matériel de bricolage, écrans (TV, ordinateurs)...



Un Déchet d'Équipement Electrique et Electronique (DEEE), **doit être déposé auprès des magasins qui commercialisent ces matériels.** La reprise est obligatoire et gratuite ; même lors d'une livraison et commande par internet.



Pensez aussi à déposer vos objets aux points de collectes solidaires, les lieux et dates sont accessibles sur notre site internet valleesud.fr



TEXTILES



Borne textile

TEXTILES ACCEPTÉS

Tous les vêtements
Le linge de maison ou d'ameublement (draps, couvertures, nappes, rideaux)
Les chaussures et articles de maroquinerie



POINTS DE COLLECTE
Géocalisez vos points de dépôts sur refashion.fr

Les vêtements doivent être propres, secs et les chaussures nouées par paire. Le tout emballé dans des sacs fermés.



PRODUITS TOXIQUES



Points de collecte

PRODUITS ACCEPTÉS



- Pots de peinture et pinceaux souillés
- Solvants, produits d'entretien (javel...)
- Huiles alimentaires usagées et huiles de vidange
- Herbicides, insecticides et produits similaires
- Radiographies
- Bombes aérosols non vidées avec symbole "produits dangereux ou inflammables"



POINTS DE COLLECTE

Marché Village place Dampierre
📅 3^e samedi du mois de 9h à 13h

Marché Léo-Ferré
📅 3^e dimanche du mois de 9h à 13h
(voir dates page 11)

IMPORTANT ! Présentation obligatoire d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile

Déchets également acceptés en déchèterie à Meudon



DÉCHETS MÉDICAUX



Pharmacie

MÉDICAMENTS, DÉCHETS PIQUANTS OU TRANCHANTS

Les médicaments non utilisés ou périmés ainsi que les seringues, aiguilles, lames... doivent être rapportés en pharmacie. Toutes les pharmacies délivrent gratuitement des emballages sécurisés permettant le stockage des objets tranchants et piquants. Géolocalisez vos pharmacies partenaires sur www.dastri.fr



DÉCHÈTERIES GRATUITES



En déchèterie

LA DÉCHÈTERIE À MEUDON

📍 Route du pavé des Gardes

📅 Du lundi au samedi de 7h à 12h et de 13h30 à 18h30 (19h30 du 1^{er} avril au 31 octobre) et le dimanche de 9h à 12h30. Fermée les jours fériés

DÉCHETS ACCEPTÉS

Cartons et papiers, journaux, magazines, ferrailles et métaux non ferreux, moquette, polystyrène, vitrage, plastique, déchets d'ameublement (litterie, chaise, armoire, table...), déchets végétaux, gravats, terre, matériaux de démolition ou de bricolage bois (palettes, caquettes, bois massif...), verre ménager (bouteilles, pots et bocaux), textiles, déchets toxiques (solvants, peintures, aérosols, vernis, colles, produits phytosanitaires...), huiles usagées, Déchets d'Equipements Electriques et Electroniques (DEEE) (petits et gros électroménagers, écrans, matériel informatique...), lampes usagées, piles et accumulateurs, batteries, produits pharmaceutiques et déchets d'activités de soins à risques infectieux (DASRI), cartouches, toners, bouteilles de gaz et extincteurs.

LA DÉCHÈTERIE MOBILE

📍 Bagneux : Parking rue de Robinson

📅 Tous les mercredis et le 1^{er} samedi de chaque mois de 14h à 18h30 (fermée les jours fériés)

DÉCHETS ACCEPTÉS

Cartons et papiers, ferrailles et métaux, encombrants ménagers, moquette, isolant, plastique, mobilier (litterie, chaise, rangement, table...), déchets végétaux, gravats, terre, matériaux de démolition et bricolage, textiles, bois, Déchets d'Equipements Electriques et Electroniques (DEEE) (petits et gros électroménagers, écrans, matériel informatique...), déchets toxiques (peintures, colles, vernis).

IMPORTANT ! Accès gratuit aux particuliers, sur présentation d'une pièce d'identité, d'un justificatif de domicile et d'un badge par foyer à demander sur syctom-paris.fr

Pour connaître les conditions d'accès : syctom-paris.fr ou 09 77 43 10 03 (appel non surtaxé)
Pour connaître toutes les autres déchèteries mobiles : valleesud.fr

JE RÉDUIS MES DÉCHETS ! PARTICIPEZ AU

DÉFI



La production de déchets a doublé en 40 ans, si bien qu'un Français jette en moyenne 1kg de déchet par jour. Nous pouvons tous réduire nos déchets !

Pour la 5^e année consécutive, le Territoire accompagne les foyers participants à adopter les écocgestes leur permettant de réduire leurs déchets.

Le portail Zéro Déchet !

Un site internet dédié à l'opération a été développé pour faciliter le suivi du Défi.

Le portail, déjà disponible aux participants l'année dernière, est dorénavant accessible à tous après inscription sur valleesud.fr.



QUELQUES CONSEILS POUR DIMINUER VOS DÉCHETS MÉNAGERS



Pour les courses, je pense à ce dont j'ai besoin :

- Je planifie mes courses pour éviter le gaspillage alimentaire.
- Je remplace les sacs jetables par des cabas réutilisables.
- J'achète mes aliments en vrac et peu emballés.

Pour l'hygiène et le ménage, je limite les produits cosmétiques et ménagers :

- Je remplace les solutions jetables telles que l'essuie-tout, les lingettes ménagères et de toilettes jetables par des cotons et textiles lavables.
- Je remplace les savons liquides par des savons solides sans emballage.

À la cuisine, j'imagine de bons repas :

- J'utilise un livre de recettes pour consommer la juste quantité.
- J'utilise une cafetière à l'italienne ou à piston sans filtre et sans capsule.
- Je cuisine les restes.

Au quotidien, je prolonge la durée de vie de mes objets :

- Je répare mes équipements électroménagers et d'ameublement.



MES JOURS DE COLLECTE 2023

Cochez les secteurs dont vous dépendez afin de visualiser en un clin d'œil vos jours de collecte !



EMBALLAGES EN VERRE

SECTEUR A SECTEUR B

Mercredi matin
(semaine impaire)

Mercredi soir
(semaine impaire)

4 - 18 janvier
1 - 15 février
1 - 15 - 29 mars
12 - 26 avril
10 - 24 mai
7 - 21 juin
5 - 19 juillet
2 - 16 - 30 août
13 - 27 septembre
11 - 25 octobre
8 - 22 novembre
6 - 20 décembre

4 - 18 janvier
1 - 15 février
1 - 15 - 29 mars
12 - 26 avril
10 - 24 mai
7 - 21 juin
5 - 19 juillet
2 - 16 - 30 août
13 - 27 septembre
11 - 25 octobre
8 - 22 novembre
6 - 20 décembre



EMBALLAGES ET PAPIERS

Jeudi matin
 Jeudi soir



ORDURES MÉNAGÈRES

Lundi et vendredi matin
 Lundi et vendredi soir
 Lundi, mercredi et vendredi matin
 Lundi, mercredi et vendredi soir
 Mardi et samedi matin
 Lundi matin, mercredi soir et vendredi matin



ENCOMBRANTS

SECTEUR 1 SECTEUR 2 SECTEUR 3

3^{ème} mercredi du mois

3^{ème} jeudi du mois

3^{ème} vendredi du mois

18 janvier
15 février
15 mars
19 avril
17 mai
21 juin
19 juillet
16 août
20 septembre
18 octobre
15 novembre
20 décembre

19 janvier
16 février
16 mars
20 avril
18 mai
15 juin
20 juillet
17 août
21 septembre
19 octobre
16 novembre
21 décembre

20 janvier
17 février
17 mars
21 avril
19 mai
16 juin
21 juillet
18 août
15 septembre
20 octobre
17 novembre
15 décembre



VÉGÉTAUX DE JARDIN

MERCREDI MATIN

Tous les mercredis matin du
15 mars au 13 décembre inclus

15 - 22 - 29 mars
5 - 12 - 19 - 26 avril
3 - 10 - 17 - 24 - 31 mai
7 - 14 - 21 - 28 juin
5 - 12 - 19 - 26 juillet
2 - 9 - 16 - 23 - 30 août
6 - 13 - 20 - 27 septembre
4 - 11 - 18 - 25 octobre
1 - 8 - 15 - 22 - 29 novembre
6 - 13 décembre



PRODUITS TOXIQUES

SAMEDI DIMANCHE

Marché place
Dampierre
3^{ème} samedi du mois
de 9h à 13h

Marché Léo-Ferré
3^{ème} dimanche du
mois de 9h à 13h

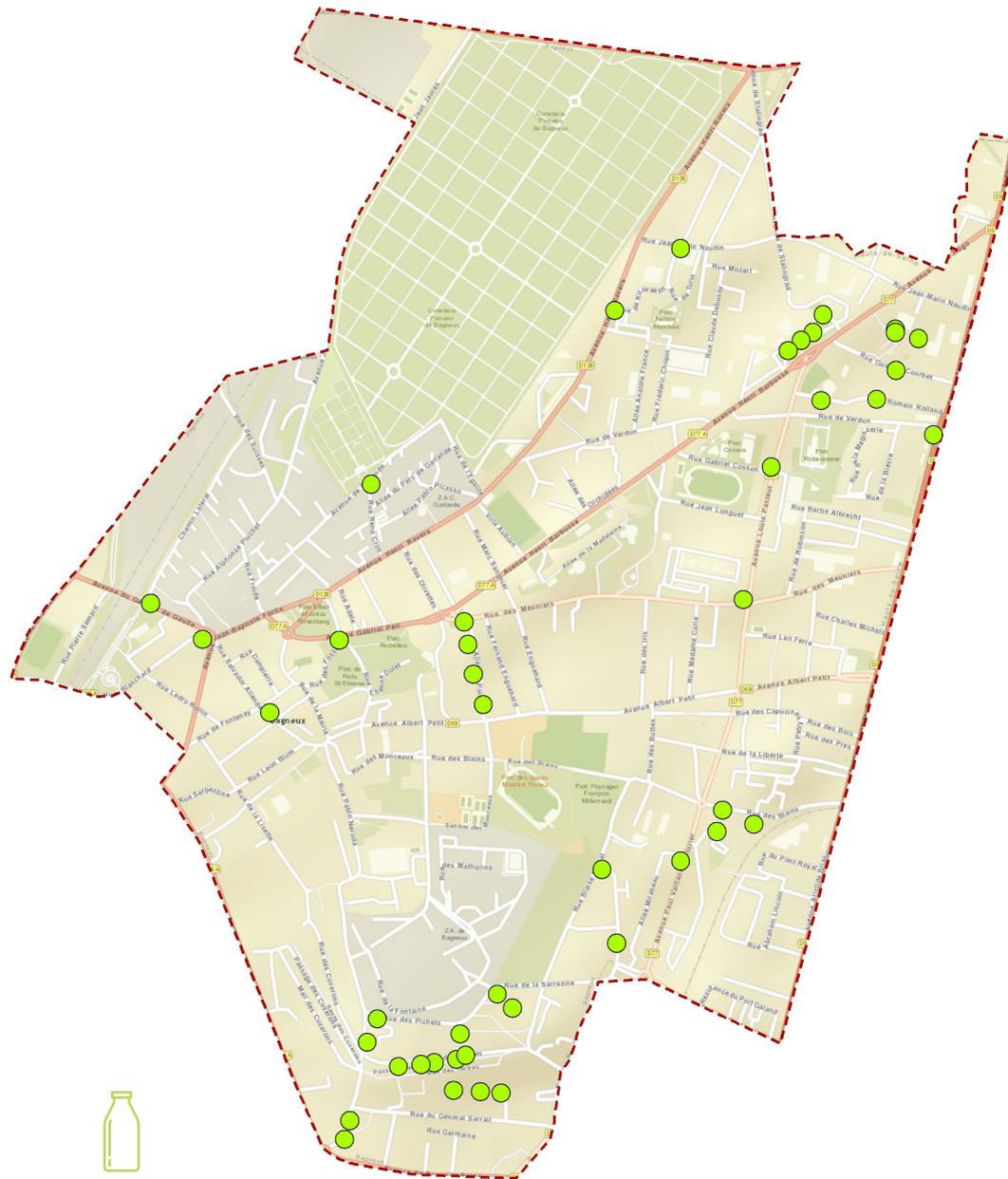
21 janvier
18 février
18 mars
15 avril
20 mai
17 juin
15 juillet
19 août
16 septembre
21 octobre
18 novembre
16 décembre

15 janvier
19 février
19 mars
16 avril
21 mai
18 juin
16 juillet
20 août
17 septembre
15 octobre
19 novembre
17 décembre



LISTING DES RUES

Les collectes sont réalisées tous les jours fériés de l'année.



Bornes pour le verre

Sources : Esil, HERE @ OpenStreetMap contributors and the GIS user Community

13 Octobre (place du)	Lundi et vendredi soir	Jeudi soir	Secteur A	Mercredi matin	Secteur 2
17 Octobre 1961 (rue du)	Bornes enterrées	Bornes enterrées	Bornes enterrées	Mercredi matin	Secteur 1
19 Mars 1962 (square du)	Lundi, mercredi et vendredi soir	Jeudi soir	Secteur B	Mercredi matin	Secteur 3
8 Mai 1945 (cité du)	Lundi et vendredi soir	Jeudi soir	Secteur A	Mercredi matin	Secteur 1
Abbé Grégoire (allée de l')	Lundi, mercredi et vendredi soir	Jeudi soir	Secteur A	Mercredi matin	Secteur 1
Abraham Lincoln (rue)	Lundi, mercredi et vendredi soir	Jeudi soir	Secteur A	Mercredi matin	Secteur 1
Acacias (allée des)	Lundi et vendredi matin	Jeudi matin	Secteur A	Mercredi matin	Secteur 2
Adèle (rue) Présentation avenue Gabriel Péri ou- avenue Henri Ravera	Lundi et vendredi matin	Jeudi matin	Secteur A	Mercredi matin	Secteur 2
Albert Fririon (rue)	Lundi et vendredi matin	Jeudi matin	Secteur B	Mercredi matin	Secteur 2
Albert Petit (avenue) du n° 1 au 17 et du n° 2 au 40	Lundi et vendredi soir	Jeudi soir	Secteur A	Mercredi matin	Secteur 2
du n° 19 au 67 et du n° 44 au 76	Lundi et vendredi matin	Jeudi matin	Secteur A	Mercredi matin	Secteur 2
du n° 69 au 83	Lundi et vendredi soir	Jeudi soir	Secteur A	Mercredi matin	Secteur 2
n°85 et du n°78 au 108	Lundi et vendredi matin	Jeudi matin	Secteur A	Mercredi matin	Secteur 2
Alphonse Pluchet (rue)	Lundi, mercredi et vendredi soir	Jeudi soir	Secteur A	Mercredi matin	Secteur 2
Amandiers (sentier des)	Lundi et vendredi matin	Jeudi matin	Secteur A	Mercredi matin	Secteur 1
Anatole France (allée)	Lundi, mercredi et vendredi soir	Jeudi soir	Secteur B	Mercredi matin	Secteur 3
André Ox (rue)	Lundi et vendredi matin	Jeudi matin	Secteur B	Mercredi matin	Secteur 3
Aristide Briand (avenue) du n° 2 au n° 40	Lundi et vendredi matin	Jeudi matin	Secteur B	Mercredi matin	Secteur 3
du n° 42 au n° 106	Lundi et vendredi soir	Jeudi soir	Secteur A	Mercredi matin	Secteur 3
du n° 108 au n° 132	Lundi et vendredi matin	Jeudi matin	Secteur B	Mercredi matin	Secteur 3
du n° 134 au n° 160	Lundi et vendredi matin	Jeudi matin	Secteur A	Mercredi matin	Secteur 3
du n° 162 au n° 202	Lundi et vendredi matin	Jeudi matin	Secteur A	Mercredi matin	Secteur 1
du n° 204 au n° 300	Mardi et samedi matin	Jeudi matin	Secteur A	Mercredi matin	Secteur 1
Assia Djebar (rue)				Mercredi matin	Secteur 3
Auboin (villa) du n° 2, au n° 10 bis Présentation avenue Henri Ravera	Lundi et vendredi soir	Jeudi soir	Secteur B	Mercredi matin	Secteur 2
du n° 12 au n° 26 Présentation avenue Henri Barbusse	Lundi et vendredi matin	Jeudi matin	Secteur B	Mercredi matin	Secteur 2
Bas Coquarts (allée des)	Lundi, mercredi et vendredi soir	Jeudi soir	Secteur A	Mercredi matin	Secteur 1
Bas Coquarts (rue des)	Lundi, mercredi et vendredi soir	Jeudi soir	Secteur A	Mercredi matin	Secteur 1
Bas des Buttes (sentier du)	Lundi et vendredi matin	Jeudi matin	Secteur A	Mercredi matin	Secteur 1
Bas Longchamps (rue des)	Mardi et samedi matin	Jeudi matin	Secteur A	Mercredi matin	Secteur 1
Bénards (clos des)	Lundi et vendredi matin	Jeudi matin	Secteur A	Mercredi matin	Secteur 2
Bénards (rue des)	Lundi et vendredi matin	Jeudi matin	Secteur A	Mercredi matin	Secteur 2

					
Berthie Albrecht (rue)	Lundi et vendredi matin	Jeudi matin	Secteur B	Mercredi matin	Secteur 3
Berthollet (rue)	Lundi et vendredi matin	Jeudi matin	Secteur B	Mercredi matin	Secteur 2
Bièvre (rue de la)	Lundi, mercredi et vendredi soir	Jeudi soir	Secteur B	Mercredi matin	Secteur 3
Blagis (carrefour des)	Lundi et vendredi matin	Jeudi matin	Secteur A	Mercredi matin	Secteur 1
Blains (rue des)					
du n° 4 au 16 (côté pair) et du n° 29 au 37 (côté impair)	Lundi et vendredi soir	Jeudi soir	Secteur A	Mercredi matin	Secteur 1
du n° 68 au 120 (côté pair) et du n° 83 au 129 (côté impair)	Lundi et vendredi matin	Jeudi matin	Secteur A	Mercredi matin	Secteur 1
du n° 131 au 181 (côté impair) et n° 157	Mardi et samedi matin	Jeudi matin	Secteur A	Mercredi matin	Secteur 2
n°126 et n°154	Bornes enterrées	Bornes enterrées	Bornes enterrées	Mercredi matin	Secteur 1
Blaise Pascal (rue)					
du n° 3 au 23 et du n° 2 au 22 n° 75	Lundi et vendredi matin	Jeudi matin	Secteur A	Mercredi matin	Secteur 1
	Lundi et vendredi soir	Jeudi soir	Secteur A	Mercredi matin	Secteur 1
Blanchard (rue)	Lundi et vendredi soir	Jeudi soir	Secteur A	Mercredi matin	Secteur 2
Bois (rue des)	Lundi et vendredi matin	Jeudi matin	Secteur B	Mercredi matin	Secteur 3
Bourg-la-Reine (avenue de)	Mardi et samedi matin	Jeudi matin	Secteur A	Mercredi matin	Secteur 1
Briqueterie (rue de la)	Lundi et vendredi matin	Jeudi matin	Secteur A	Mercredi matin	Secteur 1
Brugnauts (place des)	Lundi et vendredi soir	Jeudi soir	Secteur A	Mercredi matin	Secteur 1
Brugnauts (rue des)	Lundi, mercredi et vendredi soir	Jeudi soir	Secteur A	Mercredi matin	Secteur 1
Buttes (rue des)	Lundi et vendredi matin	Jeudi matin	Secteur A	Mercredi matin	Secteur 1
Capucines (rue des)	Lundi et vendredi matin	Jeudi matin	Secteur B	Mercredi matin	Secteur 3
Carnot (avenue)	Lundi et vendredi soir	Jeudi soir	Secteur B	Mercredi matin	Secteur 2
Champ des Oiseaux (rue du)	Lundi, mercredi et vendredi soir	Jeudi soir	Secteur B	Mercredi matin	Secteur 3
Charles Michels (rue)	Lundi et vendredi matin	Jeudi soir	Secteur A	Mercredi matin	Secteur 3
Chartres (rue de)	Lundi et vendredi soir	Jeudi soir	Secteur A	Mercredi matin	Secteur 2
Châteaubriant (passage)	Bornes enterrées	Bornes enterrées	Bornes enterrées	Mercredi matin	Secteur 3
Chevreuse (allée de)	Lundi et vendredi soir	Jeudi soir	Secteur A	Mercredi matin	Secteur 2
Claude Debussy (place)	Lundi, mercredi et vendredi soir	Jeudi soir	Secteur B	Mercredi matin	Secteur 3
Claude Debussy (rue)	Lundi, mercredi et vendredi soir	Jeudi soir	Secteur B	Mercredi matin	Secteur 3
Clos des Vignes (allée du)	Lundi et vendredi soir	Jeudi soir	Secteur B	Mercredi matin	Secteur 2
Clos Joli (allée du)	Lundi et vendredi matin	Jeudi matin	Secteur A	Mercredi matin	Secteur 2
Clos la Paume (rue du)	Lundi, mercredi et vendredi soir	Jeudi soir	Secteur A	Mercredi matin	Secteur 2
Colibris (rue des)	Lundi, mercredi et vendredi soir	Jeudi soir	Secteur B	Mercredi matin	Secteur 3
Colonel Fabien (rue du)	Lundi et vendredi matin	Jeudi matin	Secteur B	Mercredi matin	Secteur 2
Concorde (cité de la)	Lundi et vendredi matin	Jeudi matin	Secteur A	Mercredi matin	Secteur 2
Coquarts (rue des)	Lundi, mercredi et vendredi soir	Jeudi soir	Secteur A	Mercredi matin	Secteur 1
Cuverons (mail des)	Lundi, mercredi et vendredi soir	Jeudi soir	Secteur A	Mercredi matin	Secteur 1
Cuverons (passage des)	Lundi et vendredi soir	Jeudi soir	Secteur A	Mercredi matin	Secteur 1

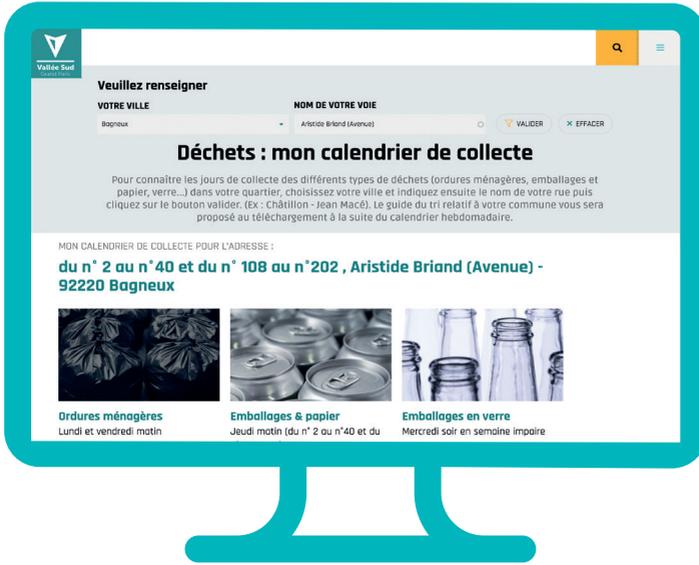
					
Cuverons (place des)	Lundi et vendredi soir	Jeudi soir	Secteur A	Mercredi matin	Secteur 1
Cuverons (résidence des)	Lundi et vendredi soir	Jeudi soir	Secteur A	Mercredi matin	Secteur 1
Cuverons (rue des)	Lundi et vendredi soir	Jeudi soir	Secteur A	Mercredi matin	Secteur 1
Cuverons (2 rue des)		Bornes enterrées		Mercredi matin	Secteur 1
Dampierre (place)	Lundi, mercredi et vendredi matin	Jeudi matin	Secteur A	Mercredi matin	Secteur 2
Dampierre (rue)	Lundi et vendredi matin	Jeudi matin	Secteur A	Mercredi matin	Secteur 2
Division Leclerc (rue de la)	Lundi et vendredi matin	Jeudi matin	Secteur A	Mercredi matin	Secteur 2
Docteur Albert Schweitzer (rond-point du)	Lundi et vendredi soir	Jeudi soir	Secteur A	Mercredi matin	Secteur 1
Docteur Albert Schweitzer (rue du)	Lundi et vendredi soir	Jeudi soir	Secteur A	Mercredi matin	Secteur 1
Docteur Charcot (rue du)	Lundi et vendredi matin	Jeudi matin	Secteur B	Mercredi matin	Secteur 3
Edmond Barbanson (square)	Lundi et vendredi soir	Jeudi soir	Secteur A	Mercredi matin	Secteur 1
Edouard Branly (allée)	Lundi et vendredi soir	Jeudi soir	Secteur A	Mercredi matin	Secteur 1
Edouard Branly (rue et impasse)	Lundi et vendredi soir	Jeudi soir	Secteur A	Mercredi matin	Secteur 1
Egalité (rue de l')	Lundi et vendredi matin	Jeudi matin	Secteur B	Mercredi matin	Secteur 2
Etienne Dolet (rue)					
n° 2 et 4	Lundi et vendredi matin	Jeudi matin	Secteur A	Mercredi matin	Secteur 2
du n° 10 au 20	Lundi et vendredi matin	Jeudi matin	Secteur A	Mercredi matin	Secteur 3
Etienne Hajdu (résidence) Présentation avenue Albert Petit	Lundi, mercredi et vendredi soir	Jeudi soir	Secteur A	Mercredi matin	Secteur 2
Fernand Enguehard (rue)	Lundi et vendredi matin	Jeudi matin	Secteur A	Mercredi matin	Secteur 2
Fernand Léger (square)	Lundi, mercredi et vendredi soir	Jeudi soir	Secteur A	Mercredi matin	Secteur 2
Fleurs (avenue des)	Lundi et vendredi matin	jeudi matin	Secteur A	Mercredi matin	Secteur 3
Fontaine (rue de la)	Lundi, mercredi et vendredi soir	Jeudi soir	Secteur A	Mercredi matin	Secteur 1
Fontaine des Voeux (sentier de la)	Lundi et vendredi matin	Jeudi matin	Secteur A	Mercredi matin	Secteur 2
Fontaine Gueffier (place de la)	Lundi, mercredi et vendredi soir - bornes enterrées	Jeudi soir - bornes enterrées	Secteur A - bornes enterrées	Mercredi matin	Secteur 1
Fontenay (rue de)	Lundi et vendredi matin	Jeudi matin	Secteur A	Mercredi matin	Secteur 2
Fossés (rue des)	Lundi et vendredi matin	Jeudi matin	Secteur A	Mercredi matin	Secteur 3
François Laurent Gibon (rue)	Lundi, mercredi et vendredi soir	Jeudi soir	Secteur A	Mercredi matin	Secteur 1
Frédéric Chopin (rue)	Lundi, mercredi et vendredi soir	Jeudi soir	Secteur B	Mercredi matin	Secteur 3
Frères Lumière (rue des)	Lundi et vendredi soir	Jeudi soir	Secteur A	Mercredi matin	Secteur 1
Froide (rue)	Lundi et vendredi soir	Jeudi soir	Secteur B	Mercredi matin	Secteur 2
Gabriel Cosson (rue)	Lundi, mercredi et vendredi soir	Jeudi soir	Secteur B	Mercredi matin	Secteur 3
Gabriel Péri (avenue)	Lundi et vendredi matin	Jeudi matin	Secteur B	Mercredi matin	Secteur 2
Garlande (avenue de)	Lundi et vendredi matin	Jeudi matin	Secteur B	Mercredi matin	Secteur 2
Garlande (villa)	Lundi et vendredi matin	Jeudi matin	Secteur B	Mercredi matin	Secteur 2
Général de Gaulle (avenue du)	Lundi et vendredi soir	Jeudi soir	Secteur A	Mercredi matin	Secteur 2

Général Sarraill (rue du)					
du n° 2 au 48 et du n° 1 au 59	Mardi et samedi matin	Jeudi matin	Secteur A	Mercredi matin	Secteur 1
du n° 50 au 58	Lundi et vendredi soir	Jeudi soir	Secteur A	Mercredi matin	Secteur 1
Georges Brassens (allée)	Lundi, mercredi et vendredi soir	Jeudi soir	Secteur B	Mercredi matin	Secteur 2
Georges Brassens (résidence)	Lundi, mercredi et vendredi soir	Jeudi soir	Secteur B	Mercredi matin	Secteur 2
Germaine (rue)	Lundi et vendredi matin	Jeudi matin	Secteur B	Mercredi matin	Secteur 3
Gustave Courbet (rue)	Lundi et vendredi soir	Jeudi soir	Secteur B	Mercredi matin	Secteur 3
Gustave Courbet (11 rue)	Bornes enterrées au n° 17 rue Gustave Courbet			Mercredi matin	Secteur 3
Haig Tbirian (rue)	Lundi et vendredi matin	Jeudi matin	Secteur A	Mercredi matin	Secteur 2
Henri Barbusse (avenue)					
du n° 1 au n° 17 et du n° 2 au n° 20	Lundi et vendredi matin	Jeudi matin	Secteur B	Mercredi matin	Secteur 2
du n° 21 au n° 53 et du n° 22 au n° 46	Lundi et vendredi soir	Jeudi soir	Secteur B	Mercredi matin	Secteur 3
Henri Ravera (avenue)					
du n° 1 au n° 19 et du n° 2 au n° 10	Lundi et vendredi matin	Jeudi matin	Secteur A	Mercredi matin	Secteur 2
du n° 21 au n° 95, du n° 38 au n° 94 et du n° 198 au n° 260	Lundi et vendredi matin	Jeudi matin	Secteur B	Mercredi matin	Secteur 2
du n° 109 au n° 217 et du n° 96 au n° 196	Lundi et vendredi soir	Jeudi soir	Secteur B	Mercredi matin	Secteur 2
Iris (villa des)	Lundi et vendredi matin	Jeudi matin	Secteur A	Mercredi matin	Secteur 2
Jacques Brel (allée)	Lundi, mercredi et vendredi soir	Jeudi soir	Secteur B	Mercredi matin	Secteur 2
Jean Jaurès (avenue)					
du n° 1 au 3 et du n° 10 au 24	Lundi et vendredi matin	Jeudi matin	Secteur B	Mercredi matin	Secteur 2
du n° 11 au n° 15	Lundi et vendredi soir	Jeudi soir	Secteur B	Mercredi matin	Secteur 2
Jean Longuet (rue)	Lundi, mercredi et vendredi soir	Jeudi soir	Secteur B	Mercredi matin	Secteur 3
Jean Marin Naudin (rue)	Lundi et vendredi matin	Jeudi matin	Secteur B	Mercredi matin	Secteur 3
Jean Marin Naudin (villa)	Lundi et vendredi matin	Jeudi matin	Secteur B	Mercredi matin	Secteur 3
Jean-Baptiste Fortin (avenue)					
du n° 2 au n° 8 et du n° 3 au n° 15	Lundi et vendredi matin	Jeudi matin	Secteur A	Mercredi matin	Secteur 2
du n° 17 au n° 25	Lundi et vendredi matin	Jeudi matin	Secteur B	Mercredi matin	Secteur 2
du n° 10 au n° 12	Lundi et vendredi soir	Jeudi soir	Secteur A	Mercredi matin	Secteur 2
du n° 14 au n° 24	Lundi et vendredi soir	Jeudi soir	Secteur B	Mercredi matin	Secteur 2
Jean-Baptiste Fortin (résidence)	Lundi et vendredi soir	Jeudi soir	Secteur B	Mercredi matin	Secteur 2
Jeanne d'Arc (impasse)	Mardi et samedi matin	Jeudi matin	Secteur A	Mercredi matin	Secteur 1
Kirovakan (rue)	Lundi, mercredi et vendredi soir	Jeudi soir	Secteur B	Mercredi matin	Secteur 3
Kirovakan (square)	Lundi et vendredi matin	Jeudi matin	Secteur B	Mercredi matin	Secteur 2
Lapaume (le clos) - (17 avenue Albert Petit)	Lundi et vendredi matin	Jeudi matin	Secteur B	Mercredi matin	Secteur 3
Latéral (chemin)	Lundi et vendredi matin	Jeudi matin	Secteur A	Mercredi matin	Secteur 2
Latéral (sentier)	Lundi et vendredi matin	Jeudi matin	Secteur A	Mercredi matin	Secteur 2

Ledru-Rollin (rue)					
du n° 1 au 3 et du n° 2 au 4	Lundi et vendredi matin	Jeudi matin	Secteur A	Mercredi matin	Secteur 2
du n° 8 au 20 et du n° 5 au 37	Lundi et vendredi soir	Jeudi soir	Secteur A	Mercredi matin	Secteur 2
Léo Ferré (place)	Lundi et vendredi matin	Jeudi soir	Secteur A	Mercredi matin	Secteur 2
Léo Ferré (rue)	Lundi et vendredi soir	Jeudi soir	Secteur A	Mercredi matin	Secteur 2
Léo Ferré (square)	Lundi et vendredi soir	Jeudi soir	Secteur A	Mercredi matin	Secteur 2
Léon Bernard (rue)	Lundi et vendredi matin	Jeudi matin	Secteur A	Mercredi matin	Secteur 3
Léon Blum (rue)	Lundi et vendredi matin	Jeudi matin	Secteur A	Mercredi matin	Secteur 2
Liberté (rue de la)	Lundi et vendredi matin	Jeudi matin	Secteur A	Mercredi matin	Secteur 1
Lilas (rue des) Présentation rue de la Lisette	Lundi et vendredi matin	Jeudi matin	Secteur A	Mercredi matin	Secteur 2
Lisette (rue de la)	Lundi et vendredi matin	Jeudi matin	Secteur A	Mercredi matin	Secteur 2
Longchamps (villa des)	Lundi et vendredi soir	Jeudi soir	Secteur A	Mercredi matin	Secteur 3
Louis Pasteur (avenue)					
du n° 1 au n° 9 et du n° 2 au 8	Lundi, mercredi et vendredi soir	Jeudi soir	Secteur A	Mercredi matin	Secteur 2
du n° 10 au n° 36 et du n° 11 au 61	Lundi, mercredi et vendredi soir	Jeudi soir	Secteur B	Mercredi matin	Secteur 3
Louis-Charles Boileau (rue)	Lundi et vendredi matin	Jeudi matin	Secteur A	Mercredi matin	Secteur 2
Madame Curie (rue)	Lundi et vendredi matin	Jeudi matin	Secteur A	Mercredi matin	Secteur 2
Madeleine (allée de la) Présentation avenue Henri Barbusse	Lundi, mercredi et vendredi soir	Jeudi soir	Secteur B	Mercredi matin	Secteur 3
Mairie (rue de la)	Lundi et vendredi matin	Jeudi matin	Secteur A	Mercredi matin	Secteur 2
Manuel de Falla (rue)	Lundi, mercredi et vendredi soir	Jeudi soir	Secteur B	Mercredi matin	Secteur 3
Marc Sangnier (rue)	Lundi et vendredi matin	Jeudi matin	Secteur B	Mercredi matin	Secteur 2
Marcel Vigier (rue)	Lundi et vendredi matin	Jeudi matin	Secteur B	Mercredi matin	Secteur 3
Maréchal Foch (avenue du)					
Du n° 1 au n° 63	Lundi et vendredi matin	Jeudi matin	Secteur A	Mercredi matin	Secteur 2
Du n° 175 au n° 203	Lundi et vendredi soir	Jeudi soir	Secteur A	Mercredi matin	Secteur 1
Marie-Michel Bioret (passage)	Lundi et vendredi matin	Jeudi matin	Secteur A	Mercredi matin	Secteur 1
Marronniers (allée des)	Bornes enterrées	Bornes enterrées	Bornes enterrées	Mercredi matin	Secteur 1
Marronniers (rue des)	Lundi et vendredi soir	Jeudi soir	Secteur A	Mercredi matin	Secteur 1
Martyrs de Châteaubriant (cité des)	Bornes enterrées	Bornes enterrées	Bornes enterrées	Mercredi matin	Secteur 3
Martyrs de Châteaubriant (rond-point des)	Lundi et vendredi soir	Jeudi soir	Secteur B	Mercredi matin	Secteur 3
Marx Dormoy (avenue)	Lundi et vendredi soir	Jeudi soir	Secteur B	Mercredi matin	Secteur 2
Marx Dormoy (rue)	Lundi et vendredi matin	Jeudi matin	Secteur A	Mercredi matin	Secteur 2
Mathurins (allée des)	Lundi, mercredi et vendredi soir	Jeudi soir	Secteur A	Mercredi matin	Secteur 2
Mathurins (rue des)	Lundi et vendredi matin	Jeudi matin	Secteur A	Mercredi matin	Secteur 2
Maurice Langlet (allée) Présentation rue des Meuniers	Lundi et vendredi matin	Jeudi matin	Secteur B	Mercredi matin	Secteur 2
Maurice Pruniaux (rue)	Lundi et vendredi matin	Jeudi matin	Secteur B	Mercredi matin	Secteur 2

Mégisserie (rue de la)	Lundi, mercredi et vendredi soir	Jeudi soir	Secteur B	Mercredi matin	Secteur 3
Meuniers (rue des)					
du n° 2 au n° 4 et le n° 59	Lundi et vendredi soir	Jeudi soir	Secteur B	Mercredi matin	Secteur 2
du n° 6 au n° 46 et du n° 11 au n° 57	Lundi et vendredi matin	Jeudi matin	Secteur B	Mercredi matin	Secteur 2
du n° 80 au n° 84	Lundi et vendredi soir	Jeudi soir	Secteur B	Mercredi matin	Secteur 3
du n° 52 au n° 78, du n° 86 au n° 88 et du n° 135 au n° 155	Lundi et vendredi matin	Jeudi matin	Secteur B	Mercredi matin	Secteur 3
du n° 131 et n° 133	Lundi, mercredi et vendredi soir	Jeudi soir	Secteur B	Mercredi matin	Secteur 3
Mirabeau (allée)	Lundi, mercredi et vendredi soir	Jeudi soir	Secteur A	Mercredi matin	Secteur 1
Mirabelliers (rue des)	Lundi et vendredi matin	Jeudi matin	Secteur B	Mercredi matin	Secteur 3
Monceaux (impasse des)	Lundi et vendredi matin	Jeudi matin	Secteur A	Mercredi matin	Secteur 3
Monceaux (résidence des)	Lundi et vendredi matin	Jeudi matin	Secteur A	Mercredi matin	Secteur 3
Monceaux (rue des)	Lundi et vendredi matin	Jeudi matin	Secteur A	Mercredi matin	Secteur 3
Monceaux (sentier des)	Lundi et vendredi matin	Jeudi matin	Secteur A	Mercredi matin	Secteur 1
Montesquieu square)	Lundi et vendredi soir	Jeudi soir	Secteur A	Mercredi matin	Secteur 1
Montrouge (avenue de)	Mardi et samedi matin	Jeudi matin	Secteur A	Mercredi matin	Secteur 1
Moulin Blanchard (rue du)	Lundi et vendredi soir	Jeudi soir	Secteur A	Mercredi matin	Secteur 2
Mozart (rue)	Lundi, mercredi et vendredi soir	Jeudi soir	Secteur B	Mercredi matin	Secteur 3
Nelson Mandela (parc)	Lundi, mercredi et vendredi soir	Jeudi soir	Secteur B	Mercredi matin	Secteur 3
Olivettes (rue des)	Lundi et vendredi matin	Jeudi matin	Secteur B	Mercredi matin	Secteur 2
Olivettes (villa des)	Lundi et vendredi matin	Jeudi matin	Secteur B	Mercredi matin	Secteur 3
Orchidées (allée des)	Lundi, mercredi et vendredi soir	Jeudi soir	Secteur B	Mercredi matin	Secteur 2
Pablo Neruda (rue)	Lundi et vendredi soir	Jeudi soir	Secteur A	Mercredi matin	Secteur 2
Pablo Picasso (allée)	Lundi, mercredi et vendredi matin	Jeudi matin	Secteur B	Mercredi matin	Secteur 2
Paix (allée de la)	Lundi, mercredi et vendredi soir	Jeudi soir	Secteur A	Mercredi matin	Secteur 1
Parc (allée du)	Lundi et vendredi matin	Jeudi matin	Secteur A	Mercredi matin	Secteur 2
Parc de Garlande (allée du)	Lundi et vendredi matin	Jeudi matin	Secteur B	Mercredi matin	Secteur 2
Parc Richelieu (allée du)	Lundi et vendredi matin	Jeudi matin	Secteur B	Mercredi matin	Secteur 3
Paris à Sceaux (sentier de) Présentation avenue de Bourg-la-Reine	Mardi et samedi matin	Jeudi matin	Secteur A	Mercredi matin	Secteur 1
Participation (rue de la)	Lundi et vendredi matin	Jeudi matin	Secteur A	Mercredi matin	Secteur 1
Pasteur (rue)	Lundi et vendredi matin	Jeudi matin	Secteur B	Mercredi matin	Secteur 3
Patry (rue)	Lundi et vendredi matin	Jeudi matin	Secteur A	Mercredi matin	Secteur 1
Paul Eluard (allée)	Mardi et samedi matin	Jeudi matin	Secteur A	Mercredi matin	Secteur 1
Paul Langevin (allée)	Lundi et vendredi matin	Jeudi matin	Secteur A	Mercredi matin	Secteur 2
Paul Vaillant Couturier (avenue)	Lundi et vendredi soir	Jeudi soir	Secteur A	Mercredi matin	Secteur 1
Paysager François Mitterrand (parc)	Lundi et vendredi matin	Jeudi matin	Secteur A	Mercredi matin	Secteur 1
Perrotin (rue)	Lundi et vendredi matin	Jeudi matin	Secteur A	Mercredi matin	Secteur 2
Pervenches (rue des)	Lundi, mercredi et vendredi soir	Jeudi soir	Secteur B	Mercredi matin	Secteur 3

Peuplier (impasse du)	Bornes enterrées	Bornes enterrées	Bornes enterrées	Mercredi matin	Secteur 1
Pichets (rue des)	Bornes enterrées	Bornes enterrées	Bornes enterrées	Mercredi matin	Secteur 1
Pierre Brossolette (rue)	Lundi et vendredi matin	Jeudi matin	Secteur B	Mercredi matin	Secteur 2
Pierre et Adrienne Hardenberg (rue)	Lundi et vendredi matin	Jeudi matin	Secteur A	Mercredi matin	Secteur 2
Pierre Semard (rue)	Lundi, mercredi et vendredi soir	Jeudi soir	Secteur A	Mercredi matin	Secteur 2
Pierre-Plate (rue de la)	Lundi et vendredi matin	Jeudi matin	Secteur B	Mercredi matin	Secteur 2
Pointe des Buttes (sentier de la)	Lundi et vendredi matin	Jeudi matin	Secteur A	Mercredi matin	Secteur 3
Poitou (allée du)	Bornes enterrées au n°1, 9 et 17 allée du Poitou			Mercredi matin	Secteur 2
Pont Royal (impasse du)	Lundi et vendredi soir	Jeudi soir	Secteur A	Mercredi matin	Secteur 1
Pont Royal (rue du)	Mardi et samedi matin	Jeudi matin	Secteur A	Mercredi matin	Secteur 1
Port Galand (rue du)	Lundi et vendredi soir	Jeudi soir	Secteur A	Mercredi matin	Secteur 1
Port Galand (voie du)	Lundi et vendredi soir	Jeudi soir	Secteur A	Mercredi matin	Secteur 1
Porte d'en Bas (rue de la)	Lundi et vendredi soir	Jeudi soir	Secteur A	Mercredi matin	Secteur 2
Port-Galand (résidence du)	Lundi, mercredi et vendredi soir	Jeudi soir	Secteur A	Mercredi matin	Secteur 1
Prémontière (square de la)	Lundi et vendredi soir	Jeudi soir	Secteur A	Mercredi matin	Secteur 2
Prés (rue des)	Lundi et vendredi matin	Jeudi matin	Secteur B	Mercredi matin	Secteur 3
Prieur de la Côte-d'Or (rue)	Lundi et vendredi matin	Jeudi matin	Secteur B	Mercredi matin	Secteur 3
Progrès (rue du)	Lundi et vendredi matin	Jeudi matin	Secteur B	Mercredi matin	Secteur 3
Prunier Hardy (allée du) Présentation avenue Henri Ravera	Lundi, mercredi et vendredi soir	Jeudi soir	Secteur B	Mercredi matin	Secteur 2
Puits Saint-Etienne (parc du)	Lundi et vendredi matin	Jeudi matin	Secteur A	Mercredi matin	Secteur 2
Renardière (impasse de la) Présentation rue des Brugnauts	Lundi, mercredi et vendredi soir	Jeudi soir	Secteur A	Mercredi matin	Secteur 1
René Cros (rue)	Lundi et vendredi matin	Jeudi matin	Secteur B	Mercredi matin	Secteur 2
République (avenue de la)	Lundi et vendredi matin	Jeudi matin	Secteur B	Mercredi matin	Secteur 2
République (place de la)	Lundi et vendredi matin	Jeudi matin	Secteur A	Mercredi matin	Secteur 2
République (rue de la)	Lundi et vendredi matin	Jeudi matin	Secteur A	Mercredi matin	Secteur 2
Résistance (rue de la)	Lundi et vendredi matin	Jeudi matin	Secteur B	Mercredi matin	Secteur 2
Robert Pontet (rue)	Lundi et vendredi matin	Jeudi matin	Secteur B	Mercredi matin	Secteur 3
Robespierre (parc)	Lundi et vendredi soir	Jeudi soir	Secteur B	Mercredi matin	Secteur 3
Robinson (rue)	Lundi et vendredi matin	Jeudi matin	Secteur B	Mercredi matin	Secteur 3
Romain Rolland (rue)	Lundi et vendredi matin	Jeudi matin	Secteur B	Mercredi matin	Secteur 3
Romain Rolland (29 rue)	Bornes enterrées au n°27 rue Romain Rolland			Mercredi matin	Secteur 3
Rond-Point des Martyrs de Châteaubriant (allée du)	Bornes enterrées	Bornes enterrées	Bornes enterrées	Mercredi matin	Secteur 3
Résidence du Rond-Point des Martyrs de Châteaubriant	Lundi et vendredi soir	Jeudi soir	Secteur B	Mercredi matin	Secteur 3
Rosiers (allée des)	Lundi matin, mercredi soir et vendredi matin	Jeudi matin	Secteur A	Mercredi matin	Secteur 3



MON CALENDRIER DE COLLECTE EN LIGNE



RUBRIQUE



GESTION DES DÉCHETS



Des chargés de relation
citoyenne à votre écoute

DU LUNDI AU VENDREDI DE 9H00 À 12H30
ET DE 14H00 À 18H00

APPEL GRATUIT **0 800 02 92 92**



Des ambassadeurs du tri

SUR LE TERRAIN POUR VOUS SENSIBILISER
AUX CONSIGNES DE TRI

Bagneux



28 rue de la Redoute
92260 Fontenay-aux-Roses



CITEO

Le nouveau nom
d'Eco-Emballages et Ecofolio



La marque de la
gestion forestière
responsable



Certifié PEFC
Ce produit est issu
de forêts gérées
durablement et de
sources contrôlées.
pefc-france.org